



Mission au Mali

Réunion SPAAR et divers

17-21 février 1997

Henri Rouillé d'Orfeuil
Directeur des relations extérieures du CIRAD

Maurice Izard
Délégué géographique pour l'Afrique et l'Océan Indien



Mission au Mali

Réunion SPAAR et divers

17-21 février 1997

Une semaine passée dans une réunion internationale apporte une moisson de relations nouvelles, d'idées et de projets.

L'étiquette SPAAR, qui n'est pas en soi un label de grande qualité, couvrait en fait trois manifestations de caractères différents : un séminaire confus sur la relation recherche-utilisateurs, la réunion constitutive du FARA, Forum africain pour la recherche agricole, et la réunion annuelle du SPAAR.

La semaine a été par ailleurs l'occasion de rencontrer nos partenaires maliens, les chercheurs du CIRAD, la mission de coopération, l'ICRISAT.

Plutôt qu'une analyse d'ensemble qui n'a pas lieu d'être, on trouvera joint quelques informations ou idées qui méritent, peut-être, d'être relevées.

La fiche 8 rend compte des discussions que nous avons eues avec la MCAC et Monsieur Colin de Verdière sur l'avenir des projets du CIRAD.

Fiche 1 : Séminaire Liaison Recherche-Utilisateurs et lancement d'un "Programme Appui à l'innovation dans le secteur agroalimentaire/coopération Recherche-Secteur privé"

Plutôt que des exhortations et vœux pieux que peuvent échanger sur le sujet deux cents fonctionnaires nationaux et internationaux et trois utilisateurs, il me semble que l'essentiel doit être cherché dans la volonté des partenaires de construire des projets concrets d'innovation. De ce point de vue, il m'apparaît que la question clé pour la construction de ces partenariats et, à terme, pour l'évolution de la recherche, est de mettre en place, éventuellement en lieu et place de la vulgarisation, des mécanismes de rencontre entre demandes et offres d'informations et d'innovations. Des demandes ponctuelles et décentralisées pourraient même utiliser les réseaux qui se construisent avec la "globalisation" de la recherche pour atteindre des compétences correspondantes.

Un des "utilisateurs" invités veut améliorer pour le commercialiser un système de séchage du poisson : petit entrepreneur sénégalais, il devrait pouvoir exprimer sa demande quelque part (par exemple la cellule R/D associant ISRA-ITA-PNVA et CNCR) et de ce quelque part, en suivant le principe de subsidiarité, il devrait pouvoir atteindre une source de compétence : un autre entrepreneur, l'ITA, un institut de la sous-région, le CIRAD, le GRET... voire l'Université de Bekerley en Californie. Faute de réponse déjà élaborée, la question devient alors une véritable question de recherche. Nous avons travaillé sur ces logiques-là. La "Cellule Recherche Développement" ISRA-ITA-PNVA-CNR s'inscrit dans cette perspective. Curieusement d'ailleurs, alors que les différents volets de l'ambitieux programme Banque mondiale (PSAOP) négocié au Sénégal, sont en difficulté (incertitude à l'ISRA, blocage de la vulgarisation), la cellule R/D semble résister... mais elle n'est pour l'heure qu'un projet !

Il me paraît important de travailler, avec d'autres, sur les mécanismes de rencontre entre offreurs et demandeurs d'informations et d'innovations. La fin prochaine de la vulgarisation publique et quelque peu militaire, offre qui ne se soucie guère de la demande, ouvre un espace pour des expériences dans ce domaine, expériences à conduire avec des OP, des entrepreneurs et des ONG.

Dans cet esprit, nous avons discuté avec les trois utilisateurs (liés au réseau de l'entreprise africaine) et l'ONG (le FRAO) d'Afrique de l'Ouest (présents à Bamako) pour esquisser les contours d'un programme régional "Appui à l'innovation dans le secteur agroalimentaire/coopération Recherche-Secteur privé".

Une proposition devrait être adressée à la CORAF par le réseau de l'entreprise africaine et, plus particulièrement, par le groupe des entrepreneurs agroalimentaires qui est en train de se constituer.

Ce programme consisterait principalement à créer un "Fonds régional" permettant de lancer des appels à propositions et de financer des projets de recherche ou d'appui à l'innovation associant une ou plusieurs équipes de recherche et une ou plusieurs entreprises. Un comité mixte pourrait lancer les appels d'offres, sélectionner les propositions, faire procéder à des évaluations et à des analyses. Outre les mondes de la recherche et de l'entreprise, pourraient être associés quelques responsables du secteur financier et du secteur public en charge de l'appui à l'innovation et du secteur privé.

Fiche 2 : Le Forum africain de recherche agricole (FARA)

Le FARA, fédération des trois associations sous-régionales (ASARECA, CORAF, SACCAR), a été constitué. C'est un motif de satisfaction.

- L'Afrique est maintenant organisée à tous les niveaux pour participer au système global de recherche agricole. Il n'y a plus de rupture entre les niveaux national et international... Les SNRA peuvent (théoriquement) se faire entendre au niveau international, celui du "NARS Global Steering Committee", comité composé de quatre personnes : un latino-américain, un asiatique, un méditerranéen et un africain. La délégation s'opère du niveau national au niveau sous-régional (CORAF), puis au niveau régional (FARA), enfin le président du FARA participe au Comité des NARS, le "NARS Global Steering Committee".
- Le FARA est un "apex" sans bureaucratie. La présidence et le secrétariat sont tournants : tous les deux ans, l'une des trois associations sous-régionales assure au nom des deux autres ces deux fonctions.

Pour nous, cette création, plus institutionnelle qu'opérationnelle, est satisfaisante à plusieurs égards :

- ☞ Une déclaration commune CORAF/INSAH clarifie la construction. L'INSAH est maintenant clairement mis à sa place et prend dans la coopération sa place naturelle, celle d'une institution régionale spécialisée.
- ☞ La CORAF, qui était à peine reconnue dans l'orchestration de la coopération interafricaine, est totalement légitimée comme association pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle assure aussi par son président, le Pr. Onanga, et son secrétaire exécutif, le Dr. Mbaye, la présidence et le secrétariat du FARA. Le Pr. Onanga est donc appelé à représenter l'Afrique dans le "NARS Global Steering Committee".
- ☞ Même si sur le plan opérationnel beaucoup reste à faire, l'évolution de la CORAF suit son cours. La nomination prochaine d'un coordinateur scientifique nigérian auprès du secrétaire exécutif et la nomination d'un sierra léonais à la direction du CERAAS à la place de Daniel Annerose sont de bons signaux.
- ☞ La fin de la construction (et des conflits) institutionnelle (réforme et reconnaissance de la CORAF elle-même, solution à la question de l'INSAH, création du FARA, évolution du système global, ...) devrait permettre à toutes les parties, notamment à la CORAF, de consacrer dorénavant la totalité de leur énergie à la construction de partenariats de recherche et de développement au niveau des sous-régions (réseaux et programmes régionaux).

Un transfert vers le FARA et les associations sous-régionales de certaines tâches opérationnelles qui sont animées pour l'instant par le SPAAR devrait être programmé. Il en est ainsi des activités de communication (par exemple le bulletin CORAF-action). La CORAF devra jouer pleinement son rôle. L'ASARECA, aidé par le SPAAR pour la création d'un bulletin, devra faire de même (cf. le travail très productif de Michelle Jeanguyot qui, d'ici octobre, devra aider, autant qu'elle le peut, l'ASARECA).

Fiche 3 : Réunion plénière du SPAAR

La création du FARA a mis un terme à la construction de l'organisation africaine de recherche agronomique qui, selon une logique "bottom-up", comprend les SNRA, les trois associations régionales et, maintenant, le FARA.

Le SPAAR a donc dû se poser la question de son identité et de sa place dans le concert de la recherche agricole africaine.

D'un côté, l'habitude d'inviter aux réunions du SPAAR les différents acteurs de la recherche agricole, c'est-à-dire, outre les donateurs, les SNRA, les CIRA, les ARI et, maintenant, les représentants des utilisateurs (ONG, OP, secteur public), fait qu'il serait aujourd'hui difficile d'en revenir à un club de donateurs sensu stricto. D'un autre côté, la création du FARA et la légitimité des associations régionales (ASARECA, CORAF, SACCAR) interdisent au SPAAR de s'identifier comme un "opérateur" de la coopération intra-africaine.

Le SPAAR évolue donc vers une "coalition" qui n'est pour l'heure (sic) qu'une "nébuleuse". On peut imaginer que cette "nébuleuse/coalition" se manifeste par la convocation annuelle d'un grand Forum qui se réunirait autour d'un rapport sur l'état de la recherche agricole africaine et autour d'un inventaire des financements (type rapport du CAD). Ce Forum permettrait aux membres du FARA, c'est-à-dire aux trois associations et aux SNRA qui les composent, de rencontrer les représentants des donateurs réunis dans un vrai club des donateurs. Pour éviter la confusion, le club des donateurs devrait prendre son autonomie et être logé hors SPAAR, par exemple à ESDAR.

Enfin, il importe de distinguer la "coalition" elle-même, c'est-à-dire l'ensemble des partenaires de la recherche agricole africaine, du SPAAR ancienne formule qui se limitait à son secrétariat et aux activités estampillées SPAAR.

Une évaluation externe va permettre de faire un bilan et de faire des propositions quant au positionnement d'un nouveau SPAAR (qui gagnerait peut-être à changer de nom). Il conviendrait de définir avec précision du côté français le nouveau SPAAR auquel nous aspirons en sachant que :

- ☞ il faut aider la "souveraineté" africaine à s'exprimer (NARS, SSR, FARA) et à se manifester par des actions de qualité ;
- ☞ il faut aider la recherche africaine à s'inscrire dans le "système global", et notamment inscrire le club des donateurs pour la recherche agricole africaine dans un club des donateurs concerné par toute la recherche agricole, club qui pourrait naître de la transformation et de la formalisation d'ESDAR.

En définitive, cette formule de coalition, malgré son coût, nous paraît être une formule acceptable.

Fiche 4 : Valorisation des travaux de Pierre Grard (Adventrop)

Les démonstrations de Pierre Grard ont eu grand succès. Il me semble qu'un projet d'envergure, voire un programme, pourrait naître des travaux de Pierre Grard. Pour ce faire, nous pourrions donner suite à quelques projets pour lesquels des discussions ont été engagées ou sont en cours :

- ✓ Projets concernant les espèces ligneuses du Sahel (avec l'ICRAF).
- ✓ Projet franco-australien concernant la flore de l'Etat de Victoria (et quelques autres régions d'Asie et du Pacifique).
- ✓ Projet franco-sud-africain à définir.
- ✓ Projet CIRAD-ADRAO-IRRI-ICRISAT sur les adventices du riz.

Concernant l'Afrique du Sud, le représentant de l'ARC très enthousiaste souhaite la soumission conjointe d'un projet à l'appel d'offres franco-sud-africain.

Si suite devait être donnée à ces différents projets, il conviendrait de construire un véritable programme incluant la constitution, au CIRAD ou ailleurs, d'une force de travail susceptible de permettre la multiplication des projets de ce type. La question du rattachement d'un tel programme doit également être réfléchi : faut-il donner une prééminence à la logique disciplinaire (botanique en l'occurrence) ou à une logique produit (CD-ROM en l'occurrence) ?

La question des partenariats internes (CIRAD-CA et CIRAD-Forêt par exemple) et externes (ORSTOM-CIRAD-Universités pour la botanique, CIRAD-PME pour la production et la diffusion de CD-ROM) doit également être appréciée et explorée.

Ces actions, voire ce programme, pourraient nous permettre de consolider des partenariats importants et de faire converger vers Montpellier des compétences internationales. La multiplication ordonnée de partenariats ARI/ARI étant primordiale pour le positionnement de Montpellier dans le système global, la perspective australienne mérite de ce point de vue une particulière attention.

Pierre Grard suit les pistes australiennes et sud-africaines. Il s'efforce de mettre à plat des compétences nécessaires à l'engagement des différents projets, d'en apprécier la faisabilité. Je lui ai demandé de proposer un montage qui pourra servir de base à la discussion que nous devons engager avec tous les intéressés dans le CIRAD et avec différents partenaires, notamment les ministères de la Coopération et des Affaires étrangères.

Fiche 5 : Programme "IST" CIRAD-CABI

Nous avons rencontré, avec Colin Ogbourne du CABI, les trois associations régionales pour leur parler du projet proposé au CTA par le CIRAD (UCIST) et le CABI.

Les associations ont montré de l'intérêt et demanderont au CTA de soutenir le projet. Deux remarques ont été faites et feront partie de la réponse des associations. Elles concernent :

1. L'association d'une expertise africaine au couple CIRAD/CABI. Le CTA pourra faire une proposition si les deux partenaires ne trouvaient pas de solution (quid de D. Hounkounou ?).
2. La bonne intégration au grand projet d'IST proposé à la commission de l'UE par les trois associations régionales. Le CIRAD, qui est partie prenante, pourrait introduire le CABI.

Le représentant du CABI a proposé d'envoyer par e-mail un projet de lettre que les associations pourront envoyer au CTA (avec copie au CIRAD et au CABI).

J'ajouterai (et c'est une remarque personnelle qui répond aux interrogations de nombreux partenaires : ONG, secteur privé, OP, MAC, ...) qu'un volet "Echanges et communication d'informations" pour et avec les utilisateurs pourrait être étudié et proposé. Un tel volet correspond au besoin de faire interagir offre et demande d'innovations. Pour la construction de ce type de fonction, un partenariat CIRAD-GRET pourrait être efficace.

Fiche 6 : Programme "Renforcement institutionnel des SNRA"

Nous avons eu de nouvelles discussions avec M. Colin de Verdière puis avons réfléchi entre nous (Rolland Guis, Maurice Izard et Henri Rouillé d'Orfeuil) à la construction d'un programme consacré au "renforcement institutionnel des SNRA".

Le ministère de la Coopération souhaiterait que l'on définisse un "produit" qui pourrait s'adapter aux différents SNRA mais qui correspondrait à un "modèle-type".

Nous avons proposé de traiter les différents volets de ce thème en mobilisant ceux qui assurent les fonctions correspondantes au CIRAD.

Nous avons listé différents volets :

- Techniques de gestion
- Politique des ressources humaines
- Conseil juridique
- Gestion des laboratoires et stations, maintenance des équipements
- Programmation scientifique
- IST
- Formation des hommes

Nous proposons d'en faire un programme CIRAD co-animé par le SG et la DRE.

Un groupe de travail pourrait réunir : la DRE (Daniel Annerose, Henri Rouillé d'Orfeuil), le SG (Michel Eddi), le CIRAD-CA (Rolland Guis) et le ministère de la Coopération (Maurice Izard). Ce groupe pourrait demander aux intéressés de rédiger le "cahier des charges" d'une coopération institutionnelle dans leur domaine et veiller à la rédaction rapide d'une proposition qui pourrait aboutir à un projet d'intérêt général et/ou à plusieurs projets pays à soumettre au FAC. La rédaction finale d'un tel programme reviendrait en définitive à Maurice Izard.

Fiche 7 : Formes institutionnelles et modalités de financement de la coopération régionale

Avec la fin de la construction institutionnelle, l'attention doit se porter maintenant sur le développement des partenariats scientifiques régionaux.

Deux préoccupations sont apparues au cours des discussions : la stabilisation des formes institutionnelles des partenariats régionaux entre SNRA, CIRA et ARI et la pérennisation de leurs financements.

1. Etude des formes institutionnelles

Les projets régionaux, émergent sous des formes variables selon qu'ils sont initiés par des SNRA, par un ARI ou par un CIRA. Selon le principe irréfutable qu'il n'y a pas d'alternative en Afrique à la souveraineté africaine, il revient aux autorités africaines et, en l'occurrence, s'agissant de coopération régionale, à la CORAF d'assurer la "gouvernance" de la coopération régionale.

La CORAF doit donc, à partir des "success stories", proposer une "forme type" de projet régional permettant aux différents acteurs (SNRA, ARI, CIRA) de se sentir confortables et ainsi d'arrêter la course de vitesse et les compétitions entre initiatives ARI et initiatives CIRA par SNRA interposés.

Nous proposons donc une étude des expériences en cours (PSI, PRASAC, CERAAS, Desert Margin Initiative, EPHTA,...) et la discussion d'un modèle stable de construction institutionnelle. L'apport de Daniel Annerose sera sur ce terrain très précieux.

C'est aussi la proposition du caucus africain réuni lors de la réunion SPAAR (cf. point 4 de la note jointe).

2. Etude de la création d'un Fonds régional

Le SPAAR, en relais de l'USAID, a lancé une réflexion sur le "Sustainable funding mechanism". Il s'agit essentiellement d'étudier la possibilité de financer la recherche, donc une recherche transformée, grâce à des crédits privés. Il est peu probable que les expériences puissent aller bien loin en Afrique subsaharienne sur ce thème.

Par contre, la proposition de créer, à l'image de l'Amérique latine (initiative BID), un "Fonds régional" grâce à l'affectation d'un pourcentage modeste des prêts destinés à l'agriculture et/ou grâce aux reversements des crédits proposés mais non décaissés pour ces projets, est plus intéressante.

Eugène Terry a été chargé d'étudier cette question et, si possible, de porter sur les fonds baptismaux un tel "Fonds régional".

Il me semble qu'il faudrait procéder simplement en marchant, c'est-à-dire convaincre la BAD d'ouvrir une ligne que l'on intitulerait "Fonds régional pour le développement de la recherche agricole" et d'étudier les modalités de son orchestration et de sa gestion. L'étude et l'expérimentation pourraient être conduites avec quelques partenaires prêts à engager une opération pilote.

Il me semble que la France pourrait appuyer la démarche d'Eugène Terry. Cet appui pourrait porter sur certaines questions techniques de caractère financier ou juridique. La CFD pourrait être interrogée sur ce dossier et sur sa participation éventuelle à un tel mécanisme.

THE AFRICAN CAUCUS

Bamako, Mali, February 20, 1997

The African caucus was chaired by Pr Maurice Onanga, Chairman of CORAF and FARA. The caucus reached the following consensus :

1. SPAAR MANDATE

- The mandate of SPAAR should remain the same with clarification that TDT is part of a continuum. In addition, the FFA calls for strong linkages between research-extension and farmer-market. Therefore, SPAAR should re-enforce NARS' capacity to transfer technology especially in mobilizing resources for that purpose.
- SPAAR should continue to sensitize NARS to implement the FFA principles in their research systems.
- The SROs and FARA need to be strengthened and require the support of donors as well as African governments. SPAAR should continue to help in the mobilizing of resources for these organizations.

2. EXTERNAL REVIEW

- The proposed external review of SPAAR should be both reflective and prospective. The review should also consider the impact of the FFAs.

3. SUSTAINABLE FUNDING

- Sustainable funding over time is essential for agricultural research. Given the high rate of return of agricultural research, governments and donors should provide adequate funding and provide the necessary policy environment that would result in the adoption of generated technologies.
- Research must be responsive, efficient and demand driven to compete for resources. Proposals arising from the Sustainable Funding Initiative need to be supported by donors and governments.
- Research directors need to be innovative in attaining sustainable funding.

4. PARTNERSHIP

- The need for capturing of best practices in partnership in Africa and elsewhere was reaffirmed. SPAAR and the SROs need to study this issue at national, subregional and global level, and popularize successful experiences.

Fiche 8 : Evolution des actions CIRAD

Une réunion s'est tenue, le 21 février 1997, à la Mission de coopération et d'action culturelle pour étudier l'évolution de l'action du CIRAD au Mali. Participaient à la réunion M. Colin de Verdière, L. Bedu (ministère de la Coopération), H. de Milly (MCAC), H. Rouillé d'Orfeuil, M. Izard, J. Dubernard, P. Grard (CIRAD).

1. Echanges de vue sur l'IER

L'IER est en cours de réforme institutionnelle. Cette réforme négociée avec la Banque mondiale rencontre des pesanteurs internes et externes qui proviennent des tutelles de l'IER.

Cependant dans le panorama des partenaires de la recherche française en Afrique de l'Ouest, l'IER apparaît comme une institution avec laquelle de bons programmes de recherche sont conduits. Cela est dû en grande partie à la qualité de ses dirigeants et de certains de ses chercheurs. La tutelle de l'IER, qui est confiée au Ministère du développement rural, joue en faveur d'une meilleure intégration recherche-développement par comparaison avec d'autres cas de la région.

Compte tenu des pesanteurs institutionnelles, on doit chercher à s'orienter vers une coopération par projet plutôt que vers une coopération institutionnelle : il est souhaitable de ne pas s'engager dans la réflexion des plans stratégiques ou la définition des priorités qui traînent malgré la pression de la Banque mondiale. Par contre, il faut considérer les volets formation et IST (malgré l'A.O. remporté par le BDPA), car ces deux volets engagent l'avenir du partenariat entre l'IER et le CIRAD.

Hors de cette réunion, O. Niangado, directeur général de l'IER, a exprimé le désir de recevoir la visite d'un scientifique français pour donner un avis sur la politique scientifique de l'IER. Il a suggéré D. Picard. Il lui a été demandé d'envoyer une requête et des termes de référence.

2. Eléments de la politique de coopération

A l'échelon régional, un programme d'appui en IST est en préparation entre CORAF, CABI et CIRAD. Le CTA financerait ce projet qui s'articule avec le grand programme africain discuté entre les trois organisations régionales et l'UE. Les actions bilatérales soutenues par le FAC dans ce domaine pourraient s'inscrire dans cet ensemble.

Afin de faciliter les appuis institutionnels à apporter aux institutions de recherche africaines, il convient d'établir un modèle type de programme "appui au renforcement institutionnel d'un SNRA" dont la grille serait utilisée pour la mise en oeuvre de chaque projet national et serait adaptée en fonction de chaque cas spécifique. De tels projets comprendraient différents volets : formation, IST, appui à la gestion comptable et financière, à la gestion des ressources humaines, à la maintenance, à la programmation scientifique, suivi-évaluation, etc.

Au Mali, trois préoccupations stratégiques ont été retenues dans le secteur du développement rural par la coopération française. Il s'agit de :

- la prise en compte du rôle des différents acteurs de développement : secteur public, collectivités territoriales, organisations professionnelles,
- l'aide à la définition des politiques négociées entre les différents acteurs,
- l'élaboration des informations mises à la disposition des différents acteurs pour l'exercice de leur responsabilité.

3. Revue des différents projets de coopération du CIRAD au Mali liés à des financements du ministère de la Coopération

3.1. Projet sorgho

Les financements actuels du FAC, qui se poursuivent depuis 8 ans, seront épuisés à la fin juin 1997. Un atelier de présentation des résultats est prévu au mois de mars durant 4 jours.

Le travail de sélection mené par l'équipe Chantereau est prometteuse (travail sur la photopériodisme) et pourrait se poursuivre sur des financements de l'AO CEE DGXII (INCO). J. Chantereau pourrait intervenir par des missions d'appui depuis Montpellier.

Il faut chercher à valoriser les résultats de cette recherche et notamment s'efforcer de diffuser les semences sélectionnées de variétés améliorées qui, semble-t-il, reçoivent bon accueil de la part des paysans. Malheureusement rien n'existe pour multiplier et diffuser ces semences. La Mission étudiera en liaison avec J. Chantereau la possibilité d'organiser cette diffusion. Partenaires possibles : CMDT, OP, PRASAO ...

Le travail sur la fertilisation de J. Gigou se poursuivra avec des financements de la CMDT et de l'IER (laboratoire eau-sol-plante) et dans le cadre du volet coton de l'opération Mali-Sud. Le projet PRASAO devrait prendre le relais.

Le projet de confection par le CIRAD-Forêt et l'ICRAF d'un ouvrage et d'un CD ROM sur les ligneux de la zone sahélienne est en cours d'élaboration. Le Ministère de la coopération est disposé à y affecter un poste d'ATD. Ce projet pourrait s'inscrire dans une politique de production de CD ROM qui sera discutée à Paris entre la direction générale du CIRAD et le Ministère de la coopération. En effet, le volet botanique sur lequel travaille P. Gard fait l'objet de nombreuses demandes d'application. Il convient de valoriser au mieux les compétences de P. Gard.

A. Ratnadass poursuit son programme d'études entomologiques et de lutte intégrée avec des financements de l'IER et l'appui du projet INCO sur la lutte intégrée obtenu à la fin de l'année 1996.

- 3.2. Sur le FAC Mali Sud dont le financement se termine en février 98, le volet coton est assuré par l'entomologiste B. Michel qui devrait être rejoint par J. Gigou, en agronomie fertilisation, comme indiqué plus haut.

La suite du projet coton devrait être assurée par le PRASAO. Ce projet pourrait en particulier s'interroger sur le rééquilibrage entre les céréales sorgho/mil/maïs et sur le développement d'un volet diversification des cultures fruitières, projet soutenu par l'UE en Côte d'Ivoire et qui pourrait acquérir, via la CORAF et le PRASAO, une dimension régionale.

- 3.3. Projet bas-fonds

L'aménagement des bas-fonds fait l'objet au Mali de nombreuses initiatives dont beaucoup sont désordonnées. On observe une multiplication de bureaux d'étude qui naissent pour répondre à des demandes locales. Les financements sont nombreux y compris ceux provenant d'un programme BAD. De nombreux bas-fonds apportent des revenus importants aux agriculteurs (pomme de terre, riz ...), mais, dans le même temps, beaucoup de bas-fonds sont abandonnés à cause de problèmes techniques.

Un atelier de présentation des résultats a été organisé à la fin de l'année 1996 et a remporté un grand succès.

Il faut s'interroger sur la diffusion des résultats de ce programme qui pourrait être repris dans le cadre du PRASAO. Sans abandonner le terrain de la recherche, l'effort devrait porter sur une valorisation plus systématique des résultats en liaison avec des bureaux d'études, des ONG et/ou des OP.

34. Projet PSI

Dans le PSI, le Mali assure la coordination des recherches sur la dégradation des sols.

L'expert junior Barral resterait jusqu'à la fin de son contrat.

Il n'est pas possible de dégager un poste ATD régional pour assurer le développement du programme "gestion des écosystèmes irrigués" sur lequel S. Perret avait été proposé. Il faudrait donc voir si on peut prendre en charge ce poste au CIRAD sur BCRD ou si un poste ATD PSI ne peut pas être redéployé d'un autre pays.

Pour le PSI un problème majeur réside dans l'insuffisance de la liaison entre l'Office du Niger (qui vient de changer de directeur général) et l'IER.

35. Projet URDOC Niono

R. Ducrot conduit des études sur la maîtrise des coûts de production, les cultures maraichères, les relations agriculture-élevage dans le cadre de l'URDOC (IER) - Financement CFD.

Ce projet constitue un des rares points de rencontre entre l'Office du Niger, l'IER et les utilisateurs.

ANNEXE

Compte rendu :

- de l'atelier organisé et géré par les utilisateurs de la recherche sur le thème "*Rôle des utilisateurs dans la définition, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de recherche*", du 17 février
- du forum sur la recherche agricole en Afrique subsaharienne sur le thème "*Opportunités et modalités des collaborations entre les différentes sous-régions du continent africain et entre le continent africain et le reste du monde*", le 18 février
- de la réunion plénière du SPAAR les 20 et 21 février, avec pour thèmes principaux:
 - l'avenir du SPAAR,
 - place des associations paysannes, des ONG et du secteur privé dans l'effort de recherche.

1. **Atelier sur "Le rôle des utilisateurs dans la définition, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de recherche".**
11. La séance a été ouverte par le président de l'assemblée nationale des chambres d'agriculture du Mali qui a invité tous les participants à la consolidation des partenariats entre chercheurs, utilisateurs de la recherche et responsables politiques.
12. Une communication a été présentée au nom de la fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest (ONG internationale travaillant dans la région). Elle a été structurée en trois volets :
 - attente des utilisateurs : technologies appropriées, globalisation des réponses, accroissement des moyens,
 - contraintes : difficultés du diagnostic, expérimentation encore trop souvent limitée aux stations, cadre organisationnel trop compartimenté, faiblesse des organisations des producteurs et des organisations régionales,
 - réponses à apporter : écoute plus proche des utilisateurs, développement participatif des expérimentations et des technologies, établissement de cadres locaux de concertation.
13. Une deuxième communication a été présentée par le président de la commission régionale des utilisateurs de la recherche de Kayes (Mali) parlant au nom de la commission nationale des utilisateurs.

L'expérience malienne a été présentée :

- Mise en place de cellules en 1994 suite aux initiatives de l'IER et de la Banque mondiale en vue d'une meilleure adéquation entre les résultats de recherche et les besoins des utilisateurs.

Il a été procédé à l'inventaire des organisations paysannes par le biais de questionnaires au recensement des organisations paysannes les plus performantes, à l'élaboration de règlements intérieurs pour ces OP, la mise en place de comités et bureaux régionaux et d'un comité et d'un bureau national.

Un partenariat est ainsi institué entre le comité national de la recherche agronomique, l'IER, la Banque mondiale, la fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest, les organismes de développement rural (ODR) au niveau de chaque région, les ONG et les centres de recherche agronomique de chaque région.

Ce système est maintenant opérationnel et des résultats positifs ont été enregistrés au terme d'une meilleure prise en compte des besoins des utilisateurs : sélections de variétés végétales et de races animales mieux adaptées. Cependant il s'avère que les organisations paysannes ont encore une représentativité trop faible.

Les interventions qui ont suivi les exposés ont fait état de l'intérêt très marqué par la recherche du secteur privé, très orienté sur le profit (Zambie), de la coexistence d'un secteur privé et d'un secteur public dans certains pays (Zambie), de la conscience d'un marché trop étroit pour le financement de la recherche et de l'importance des organisations régionales.

Intervention du représentant du secteur privé sénégalais dans le domaine de la production de semences.

Expériences du Burkina-Faso, du Ghana.

La diversité du milieu des utilisateurs a été soulignée, la nécessaire motivation des chercheurs pour un environnement et un statut adapté, la mise en oeuvre de cadres de concertation qui facilitent les contacts mais qui restent souples.

2. Le forum sur la recherche agricole en Afrique a été réuni le 18 février, présidé par le Dr. Mukiibi, président de l'ASARECA

Cette réunion constituait le deuxième rassemblement des représentants de la recherche agricole africaine après la réunion de Kampala.

Le discours d'ouverture, prononcé par le Dr Mamadou Goïta, secrétaire permanent du ministère du développement rural du Mali, a fait l'historique de la création du forum, a souligné la nécessité d'engagement politique et celle de l'action des acteurs de base. Il a lancé un appel aux directeurs de SNRA pour qu'ils soutiennent le mouvement.

L'assemblée présidée par le professeur J. Mukiibi, président de l'ASARECA, a examiné le projet de protocole du FARA auquel différents amendements ont été apportés. Une importante déclaration des directeurs de SNRA, de la CORAF et du CILSS a été présentée, précisant que les organismes de coordination de la recherche en Afrique sont la CORAF, l'ASARECA et le SACCAR, à l'exclusion de l'INSAH. L'assemblée a ensuite approuvé le protocole ainsi amendé. Il a été indiqué que la ratification du protocole par le SACCAR pourrait être différée par rapport à celle de l'ASARECA et de la CORAF en raison des évolutions en cours au SACCAR.

Le professeur Onanga, président de la CORAF, a été élu, à l'unanimité, président du FARA, pour une durée de deux ans. Après cette élection, il a assuré personnellement la présidence de la réunion.

La réunion du forum s'est poursuivie avec la présentation de trois communications :

21. Importance du forum mondial pour la recherche agricole par le professeur Mukiibi

Dans cette communication, J. Mukiibi a rappelé les thèmes les plus importants de la recherche agricole : sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté, augmentation des recettes d'exportation par l'agriculture, conservation des ressources naturelles. Il a indiqué que les SNRA doivent être les pierres angulaires du système global de recherche qui doit être fondé sur la création des partenariats.

Il a rappelé que le forum africain fait partie du forum global, que les priorités de recherche doivent être établies à partir des besoins réels des utilisateurs et qu'il doit y avoir adéquation entre les ressources humaines et les ressources financières, amélioration de la gestion et évaluation des résultats.

22. Position de l'OUA

M. Taye du SAFGRAD a présenté au nom de l'OUA une communication sur la recherche agricole en Afrique. Il a souligné que pour l'OUA le développement agricole a une importance primordiale pour le développement de l'Afrique. Il a approuvé l'organisation de la recherche agricole africaine en ensembles sous-régionaux. Il a souligné l'importance des relations de la recherche avec les organisations politiques et économiques sous-régionales et avec la communauté économique africaine.

23. Projet de financement durable de la recherche

Eugène Terry, Banque mondiale/ESDAR, a présenté un projet SPAAR-ESDAR de financement durable (SFRI) de la recherche qui devrait d'abord concerner l'Afrique de l'Ouest, avant d'être éventuellement étendu au reste de l'Afrique. Ce projet veut répondre aux diminutions de financement enregistrées au cours des années récentes et se propose (1) de définir de nouveaux mécanismes financiers pour faciliter l'établissement des partenariats aux différents niveaux nationaux, régionaux et internationaux ; (2) d'évaluer les expériences déjà menées pour le financement durable ; (3) de définir le rôle des différents intervenants ; (4) d'examiner la possibilité de créer un fonds des banques de développement ; (5) d'étudier les liaisons possibles entre secteur public et secteur privé.

3. Dix septième réunion plénière du SPAAR

La dix septième réunion plénière du SPAAR s'est tenue les 20 et 21 février après le comité exécutif qui s'était réuni le 19 février. Il a rassemblé près de 150 participants.

31. La séance d'ouverture de la réunion plénière a été présidée par le premier ministre du Mali. Dans son discours d'ouverture il a souligné le rôle important du SPAAR dans la coordination des institutions de recherche africaines, du CGIAR et des donateurs. Il a appelé à l'ouverture nécessaire vers les utilisateurs des résultats de la recherche et à la mise sur pied d'un mode de financement durable.

32. Le président du SPAAR est revenu sur les grandes questions posées à la recherche, sur la nécessaire réorganisation de la recherche mondiale de façon à apporter des réponses appropriées, sur le rapprochement avec les utilisateurs. Il a insisté particulièrement sur le rôle des femmes dans l'agriculture africaine. Il a souhaité être le dernier vice-président de la Banque mondiale à présider le SPAAR avant son africanisation complète. Il a pris l'engagement de consacrer tous ses efforts à la transition du SPAAR vers le FARA.
33. Le secrétaire exécutif du SPAAR et les présidents des trois organisations régionales ASARECA, CORAF et SACCAR ont ensuite présenté les évolutions survenues au cours de l'année 1996.

Quatre points sont ressortis des axes stratégiques retenus par le SPAAR :

- la programmation stratégique de la recherche agricole apparaît comme insuffisante, notamment dans sa relation avec le secteur privé,
- les réformes institutionnelles des institutions de recherche ont progressé mais elles sont liées aux réformes de la fonction publique en cours dans de nombreux pays et en ont été ralenties,
- les liaisons de la recherche avec son environnement fournissent de bons exemples d'amélioration surtout dans le secteur des cultures d'exportation, mais il reste encore beaucoup à faire. Les liaisons avec l'université, en particulier, doivent être développées.

Les rapports des organisations sous-régionales qui ont suivi ont souligné que :

- le SACCAR est en train de vivre une mutation profonde résultant de la transformation par la SADEC de ses organismes régionaux. Le SACCAR a souligné le soutien constant que lui apporte l'USAID et l'arrivée de la France parmi ses soutiens financiers avec la fourniture prochaine d'un assistant technique pour la coordination de la recherche. Le soutien de la coopération suisse a aussi été évoqué.

La CORAF a ensuite fait part de ses progrès : accord de siège, définition des objectifs, meilleure organisation de l'institution avec les adhésions récentes du Ghana et du Nigéria; mandat officiel pour la coordination de la recherche conféré par la conférence des ministres de l'agriculture d'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA/AOC). Le récent comité de suivi de décembre s'est attaché aux difficultés de gestion et de travail des réseaux. La CORAF édite une lettre d'information périodique avec la collaboration du SPAAR.

Pour l'ASARECA, de création plus récente, la nécessité de ne pas surcharger l'association de trop lourdes tâches, compte tenu de ses capacités, a été soulignée.

34. Perspectives des différents protagonistes

Les organisations paysannes se sont exprimées pour la première fois sur la nécessité d'une recherche productive, professionnelle, soutenue par les services publics et privés.

L'importance de la prise en compte des besoins des utilisateurs a été à nouveau soulignée et l'exemple du Mali a été donné avec la mise en oeuvre des ateliers régionaux.

Les ONG ont souligné l'importance des méthodes participatives pour la recherche. Elles peuvent en particulier participer aux différents forums et contribuer à la formation.

Du secteur privé, émergent des réseaux nouveaux qui devraient permettre de nouvelles initiatives.

Pour les SNRA les problèmes de financement, de programmation véritablement participative et des faiblesses de réflexion sur les problèmes de macroéconomie et de politiques agricoles ont été soulignés.

Il a été ensuite rendu compte de la création du FARA par son nouveau président et il a été précisé que les textes constitutifs devraient être ratifiés avant le mois d'août 1997.

Les institutions internationales ont mis l'accent sur l'exigence de qualité scientifique.

Les bailleurs de fonds ont souhaité être alimentés en argumentation de qualité pour convaincre les décideurs de continuer les appuis financiers à la recherche agricole.

35. Les débats qui ont suivi ont mis l'accent sur :

- les mutations profondes des agricultures d'Afrique subsaharienne,
- la nécessité pour les services nationaux de recherche de se transformer rapidement pour apporter une réponse appropriée à ces nouvelles demandes,
- la jeunesse relative et les moyens limités des organisations sous-régionales,
- l'importance de partenariat émergent entre la CORAF et les réseaux d'entreprises en Afrique de l'Ouest,
- la difficulté de définir des limites précises aux missions respectives du FARA et du SPAAR,
- la nécessité de conserver pour un temps au moins une bonne opérationnalité du SPAAR de façon qu'il puisse poursuivre sa mission d'information des SNRA à partir des bases de données de la Banque mondiale,
- la nécessité pour les Africains de contribuer davantage au financement des différentes instances de recherche et de coordination de la recherche.

36. Trois débats en commission ont été organisés pour :

- les SNRA africains,
- les centres internationaux et les ARIS,
- les donateurs.

Les conclusions en ont été :

- nécessité d'examen des principes des FFA (Framework for action) du SPAAR. Examen de leur mise en place, enseignements à en tirer,
- réflexion sur les priorités et établissement d'un programme de travail pour le FARA,
- accorder au FARA une grande priorité dans les tâches du secrétariat du SPAAR,
- analyser la "nébuleuse" SPAAR et faire une première description aussi exhaustive que possible des financements avant de rencontrer les bailleurs de fonds pour étudier quels financements nouveaux devraient et pourraient être dégagés.

37. Pour terminer, le programme d'évaluation externe du SPAAR a été évoqué. Il a été convenu :

- qu'une dimension rétrospective légère lui serait donnée à côté de sa dimension prospective et "visionnaire",
- que les évolutions de l'environnement de l'institut seraient évoquées,
- que seraient étudiées les relations entre "nébuleuse" et secrétariat,
- que les termes de référence seraient défini par un groupe de travail auquel participerait un représentant de chacun des trois groupes d'affinité, bailleurs de fonds, CIRAS (et ARIS), SNRA,
- que l'évaluation serait assurée par une équipe de haut niveau devant permettre une redéfinition prochaine des missions du SPAAR.

Il a été convenu que la France prendrait en charge la participation d'un expert africain à l'équipe d'audit du SPAAR.

38. La séance de clôture a été brève et a consisté en échange d'allocution entre le président du SPAAR et le directeur général de l'IER.